



La lutte antituberculeuse en France : les bases scientifiques pour mieux l'appréhender

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse en priorité aux médecins, infirmières, assistantes sociales, manipulatrices d'électro-radiologie ou médiateurs et secrétaires des Centres de lutte antituberculeuse ou des Agences régionales de santé. Médecins et infirmières hospitaliers de tous les services et particulièrement les services de pneumologie, médecine interne, maladies infectieuses et accueil d'urgence, service de gériatrie et service prenant en charge les patients atteints du VIH. Personnels des équipes opérationnelles d'hygiène et des CPIAS. Infirmières libérales, kinésithérapeutes et personnel soignant des USN1 des centres de détention. Médecins du travail. Médecins, infirmières, travailleurs sociaux des établissements scolaires et des foyers d'accueil de personnes migrantes ou en précarité.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

CONTEXTE

La lutte contre la tuberculose en France, codifiée par la feuille de route tuberculose 2019-2023 et l'arrêté du 27 novembre 2020, est pilotée par les agences régionales de santé et repose sur 14 mesures dont le but est de mettre fin à la tuberculose en tant que problème de santé publique. Ces mesures sont incarnées par 10 missions assurées par les centres de lutte anti tuberculose, qui ont une place centrale, mais également par les acteurs médicaux et paramédicaux hospitaliers et libéraux. Ces missions nécessitent des compétences à acquérir et des actes spécifiques à maîtriser. Le personnel de ces centres se renouvelant régulièrement, la structure d'hébergement pouvant être amené à changer, un besoin de formation en résulte.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Connaître les aspects cliniques, en imagerie et bactériologiques de la tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire.
- > Connaître les traitements conformes de la tuberculose à bacilles sensibles ou résistants aux antituberculeux de première ligne.
- > Connaître les mesures d'hygiène et de prévention en collectivité, en particulier hospitalière.
- > Connaître et comprendre la transmission des bacilles tuberculeux, l'histoire naturelle de la maladie, le diagnostic de l'infection tuberculeuse latente et son traitement.
- > Connaître et comprendre les motifs et les moyens de la lutte antituberculeuse : Enquête et suivi des sujets contacts d'un patient contagieux, dépistage de la tuberculose et de l'infection latente dans le cadre des recommandations actualisées, vaccination
- > Connaître les missions d'une ARS et d'un Centre de lutte antituberculeuse.
- > Connaître les recommandations nationales et internationales concernant la prise en charge de la tuberculose.

PROGRAMME

Mise à jour des connaissances

- > Données épidémiologiques actuelles de la tuberculose en France et dans le monde : Les populations à risque élevé.
- > Histoire naturelle et transmission des bacilles tuberculeux, l'infection tuberculeuse latente, les performances des immunodiagnostic (IDR et tests de détection de l'interféron gamma).
- > La tuberculose dans les collectivités et chez les populations à risque.
- > Le diagnostic de la tuberculose et de l'infection tuberculeuse latente.
- > Traitement de la tuberculose : Efficacité et limites (observance, résistance). Éducation thérapeutique, coordination.
- > La prévention de la tuberculose : Dépistage dans les populations à risque, diagnostic et traitement des infections latentes, mesures d'hygiène et traitement, BCG.
- > Les rôles professionnels et les bases de l'organisation d'un Centre de lutte antituberculeuse.

Analyse des pratiques

- > Prêt sur l'analyse des pratiques : Étude de cas et de suivi d'entourage dans trois ateliers.
- > Le rôle de l'hôpital et l'hygiène hospitalière.
- > Stratégie et rôle des centres de lutte antituberculeuse.
- > L'application des recommandations pour la vaccination des enfants par le BCG en situation de tensions d'approvisionnement.
- > Échanges et discussion entre professionnels de santé.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

La formation comporte deux étapes : L'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.

- > Trois ateliers d'études de cas et de suivis d'entourage.
- > Exposés, discussions.
- > Remise d'un polycopié sous forme téléchargeable.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES ET ANIMATION

M. Frédéric DE BLAY, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Pôle de Pathologie thoracique, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

M. Loïc KASSEGNE, Praticien Hospitalier en Pneumologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Médecin coordinateur du CLAT Alsace Nord, Coordinateur du groupe Migrants du Réseau national des Centre de lutte antituberculeuse, Comité de suivi du programme national de lutte antituberculeuse.

Courriel : loic.kassegne@chru-strasbourg.fr

INTERVENANTS

M. Olivier MEUNIER, responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière - Hôpital de HAGUENAU. Infirmière de la coordination tuberculose du CLAT Alsace Nord 67 de la Collectivité européenne d'Alsace.

M. Loïc KASSEGNE, Praticien Hospitalier en Pneumologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Médecin coordinateur du CLAT Alsace Nord, Coordinateur du groupe Migrants du Réseau national des Centre de lutte antituberculeuse, Comité de suivi du programme national de lutte antituberculeuse.

STAGE INTER ÉTABLISSEMENTS.

Durée : 4 jours

En 2025

Stage 1 - Réf. : JLE25-0416A
du 02 juin 2025
au 05 juin 2025

En 2026

Stage 1 - Réf. : JLE26-0416A
du 01 juin 2026
au 04 juin 2026

Tarif

1500 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2025.

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

**CE STAGE NE PEUT PAS
ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA**

Renseignements et inscriptions

Joëlle LABARRE
Tél : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
j.labarre@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.